

Fusion Agirc-Arrco : Les stratégies à adopter pour éviter le malus de la retraite complémentaire

Le 1^{er} janvier 2019, les deux régimes de retraite complémentaire pour les salariés du privé, l'Agirc (qui concernait jusqu'alors les cadres) et l'Arrco (pour les cadres et non cadres) ont fusionné. Si la mesure, votée en 2015, est passée relativement inaperçue jusqu'à sa mise en œuvre ce début d'année, ses conséquences restent importantes.

Un nouveau malus* sur la retraite complémentaire

Malgré un taux plein pour le régime de base**



* Aussi appelé coefficient de solidarité.

** Si la liquidation des droits à la retraite intervient avant 67 ans.

*** Exemple d'une retraite de base à taux plein en 2019. Le nombre de 166 trimestres correspond aux personnes nées entre 1955 et 1957. Le nombre de trimestres varie selon son année de naissance.

Des solutions de bonus* existent**

Possibilité de bénéficier d'un bonus, sur le montant de la pension de la retraite complémentaire, la première année



* Aussi appelé coefficient majorant.

** Bonus applicable uniquement dans les cas de départ à la retraite à taux plein et avant 67 ans.

Élaborer sa stratégie de départ

Chaque actif doit choisir la meilleure stratégie de départ à la retraite, avec la prise en compte du malus



LE CONSEIL DE LUFF

“ Organiser son départ à la retraite est certes indispensable, mais anticiper ses revenus futurs est primordial. Dès que l'on entre dans la vie active, il est important de préparer sa retraite pour générer des revenus supplémentaires le moment venu et obtenir le niveau de vie souhaité. ”

OBJECTIF RECHERCHÉ PAR LA RÉFORME :

Travailler un an de plus pour éviter le malus



Travailler 4 trimestres supplémentaires permet d'échapper au malus de 10% sur la retraite complémentaire*...

Et de bénéficier d'un bonus de 5% sur la retraite de base.

* Sous conditions : une retraite à taux plein et une liquidation de ses droits avant 67 ans.

D'AUTRES STRATEGIES PEUVENT ETRE ENVISAGEES

Des solutions qu'il convient d'étudier au regard de ses motivations, de son mode de vie et d'estimations chiffrées



- Cumuler emploi et retraite
- Liquider sa retraite progressivement
- Prendre sa retraite avant le taux plein
- Racheter des trimestres
- Mettre en place des revenus supplémentaires